



AVIS AU CONSEIL N^o 00-05

Objet : La santé des enfants et l'environnement

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE);

EN CONFORMITÉ avec son mandat l'habilitant à formuler des avis au Conseil;

AYANT examiné les documents rédigés en prévision et à la suite du Symposium sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord, qu'a parrainé la CCE et auquel a assisté un représentant du CCPM;

TENANT COMPTE du fait que le public souhaite ardemment que la CCE axe davantage ses travaux sur la santé des enfants;

CONSCIENT que la CCE fait face à des contraintes budgétaires;

RECOMMANDE, en conséquence, que le Conseil charge le Secrétariat d'intégrer des questions liées à la santé des enfants et à l'environnement dans le programme de travail actuel de la CCE;

NOTANT, par ailleurs, que les questions relatives à la santé des enfants et à l'environnement ne relèvent pas seulement des ministres de l'Environnement;

RECOMMANDE également que les Parties organisent une réunion conjointe des ministres de l'Environnement et de la Santé du Canada, du Mexique et des États-Unis afin d'envisager des moyens de soutenir d'autres activités dans ce domaine.

ADOPTÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM

Le 6 juillet 2000